



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stratégie de déconfinement dans l'éducation nationale

Question au Gouvernement n° 2962

Texte de la question

STRATÉGIE DE DÉCONFINEMENT DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin.

Mme Sabine Rubin. Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, il y a deux semaines, je vous interrogeais sur les multiples inquiétudes de la communauté éducative suscitées par vos annonces sur la réouverture des écoles. Rien n'y était précis : ni les mesures sanitaires, ni l'organisation du travail des enseignants, ni les rythmes des élèves, ni les responsabilités des acteurs. Vous vous reposiez seulement sur le volontarisme de chacun. Je vous conseillais de repenser votre copie en vous appuyant sur l'expertise des acteurs.

Vous avez répondu par l'envoi d'un bottin de règles sanitaires anxiogènes que chacun a dû appliquer comme il a pu. Ainsi, tout diffère suivant l'académie, la circonscription, la ville, l'établissement. C'est une reprise non pas progressive mais à la carte – comme pour le lycée, finalement.

Vous avez également adressé des recommandations pédagogiques aux enseignants – pour réfléchir à la pédagogie, ils ne vous avaient pas attendu ! Le comble, c'est que vous les invitez à faire preuve d'empathie ! De l'empathie, vous n'en avez guère à leur égard. Comment feront-ils pour consoler un élève de maternelle en pleurs ? Rien n'est prévu. Que feront les AESH – les accompagnants des élèves en situation de handicap – pour soutenir les enfants dont ils s'occupent ? Eh bien, qu'ils consultent l'affiche parachutée hier après deux mois de silence !

Certes, votre discours mentionne maintenant l'aspect psychologique, la nécessité de prendre soin des enfants, c'est-à-dire ce qui aurait dû guider votre plan. Cette bienveillance de circonstance arrive un peu tard. En réalité, votre gestion technocratique et erratique a fait muer l'inquiétude de départ en franche anxiété. Pour faire revenir les enfants, vous voilà contraint de déclarer qu'il est moins dangereux d'aller à l'école que de rester chez soi !

M. Pierre Cordier. N'importe quoi !

Mme Sabine Rubin. Un récent sondage indique en effet que plus de 60 % des familles ne souhaitent pas envoyer leur enfant à l'école, et ce taux est plus élevé encore dans les classes populaires. Quelle ironie ! Même votre objectif proclamé de justice sociale se voit contrarié.

Monsieur le ministre, évitez les satisfecit ! Arrêtez... *(M. le président coupe le micro de l'oratrice, dont le temps de parole est écoulé.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Heureusement, il y a le terrain ! J'y suis allé ce matin, et cela m'a mis du baume au cœur, ce qui me permet de distinguer la réalité de votre question, madame Rubin.

M. Laurent Saint-Martin. Très bien !

M. Pierre Cordier. Un ministre doit avoir d'autres préoccupations que de se mettre du baume au cœur !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . La réalité est fort différente de ce que vous affirmez. Je vous remercie de nous renvoyer à ce que vous disiez il y a deux semaines ; on pourrait aussi faire référence à ce que vous disiez il y a deux mois, lorsque nous entrions dans le confinement : d'après vous, nous allions rater l'enseignement à distance ;...

M. Jean-Paul Lecoq. Vous l'avez raté, c'est vrai !

M. Jean-Michel Blanquer, ministreor les sondages montrent que 75 % des parents sont satisfaits de la façon dont il s'est déroulé.

M. François Cormier-Bouligeon. Vous avez raison, monsieur le ministre !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Alors que nous déconfinons parce que c'est une urgence sociale, vous dites qu'il faudrait rester à la maison : votre parti considère qu'il ne faudrait pas reprendre les cours avant le mois de septembre ! (*Mme Sabine Rubin proteste.*) Mais si, c'est ce que vous dites et ce que disent vos leaders. Autrement dit, vous prônez ce qu'il y a de plus antisocial !

Dans votre département, la Seine-Saint-Denis, trente-deux communes sur trente-quatre, je crois, ont réussi à rouvrir leurs écoles. Je me réjouis, avec tous ceux qui aiment la France et tous ceux qui aiment la Seine-Saint-Denis, de cette mesure sociale prise par les maires concernés. Il y a une semaine encore, vous-même et les autres représentants de votre parti disaient que les communes ne rouvriraient pas les écoles, que le protocole sanitaire était trop compliqué. Eh bien, ce matin, le maire que j'ai vu m'a dit que le protocole sanitaire était certes exigeant, mais qu'il était content de l'avoir respecté.

M. Jean-Paul Lecoq. Attendez quinze jours !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . J'ai vu des enfants heureux, des professeurs heureux accomplissant une mission sociale fondamentale ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) En matière sociale, il y a ceux qui tiennent des discours : vous. Et il y a ceux qui agissent : nous ! (Mêmes mouvements.)

M. François Cormier-Bouligeon. Bravo, monsieur le ministre !

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2962

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 mai 2020](#)